

# Jonquières-Saint-Vincent

## Les déchets s'enfouissent

À la demande de la commune, la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence, compétente en matière d'élimination des déchets ménagers, a procédé à une première phase d'enfouissement des points d'apport volontaire de déchets.

Rue des Moulins, allée de l'Estrambord et rue des Tilleuls, des cuves de 4 m<sup>3</sup> ont ainsi été enterrées, permettant le dépôt de déchets non triés à tout moment de la journée, depuis une borne goulotte, et dans le plus grand respect de l'environnement. À côté des ateliers municipaux, rue des Moulins, deux autres points d'apport volontaire ont été enfouis pour la collecte du verre et du papier. De nouveaux conteneurs enterrés sont prévus dès la fin du mois de mars rue des Romarins, rue des Lavandins et impasse du Souvenir. Progressivement, la commune entend remplacer l'ensemble des dispositifs aériens de col-



### ■ Le PAV prêt à l'emploi.

lecte, par souci d'esthétisme mais aussi de sécurité, à la faveur d'un encombrement réduit sur le domaine public et d'une meilleure fonctionnalité des équipements de collecte.

### ● LISTES ÉLECTORALES

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ayant changé, le 31 décembre n'est plus la date limite pour pouvoir voter l'année suivante. Pour les élections européennes (26 mai), elle est fixée au 31 mars.